

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARNOLD INTERNATIONAL MOBILITY » en abrégé
« AIM »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 7è
tranche, Près de la Pharmacie Les Lauréades, Lot 3478,
Ilot 280

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARNOLD INTERNATIONAL
MOBILITY » en abrégé « AIM »

Objet :

- Le transport des personnes et des biens,
- La vente et la location de véhicules,
- La conception et la vente de solutions informatiques,
- La communication,
- Le BTP,
- L'import-export de divers produits et marchandises,
- L'intermédiation financière,
- Le financement de projets,
- L'exploitation d'une agence de multimédias,
- La formation et le conseil,
- Diverses prestations et services,
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales . Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 7è tranche, Près de la Pharmacie Les Lauréades, Lot 3478, Ilot 280

Dirigeant(s) M NOUGBODE ARNOLD MICHAEL MAMUGNON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00352 du 17/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04271/GTCA/RC/2023 du 17/01/2023

